

Collectif pour l'alternative à l'incinération
92 rue du Nolivet
79460 MAGNE

A Monsieur le Maire de Saint Rémy

Magné, le 03 Mars 2005

Monsieur le Maire,

Vous faites aujourd'hui partie des 16 maires d'une commune dont 10% à 43% des électeurs sont signataires de la pétition demandant l'abandon de l'incinération.

En tant qu' élu par votre population, ce fait ne devrait pas vous laisser indifférent.

Monsieur le Maire, les délégués de votre commune à la CAN devront se prononcer en juin, à la fin du moratoire, sur la gestion des déchets.

Malgré les 5000 signatures obtenues par notre pétition, la CAN ne nous a pas encore, à ce jour, reconnu comme des interlocuteurs avec lesquels il était nécessaire de dialoguer. Nous le regrettons.

C'est pourquoi, le collectif a décidé de faire connaître publiquement, et en premier lieu auprès de la population, le samedi 19 mars à Coulon, les orientations principales qui, selon nous, devraient être suivies par la CAN en matière de gestion des déchets. Par ce courrier, comme indiqué lors de la réunion publique du lundi 21 février, nous vous demandons de nous faire connaître, avant le 15 mars votre réponse aux deux questions suivantes :

- Ø *Etes-vous favorable ou défavorable à ce que la CAN s'engage immédiatement, durablement et prioritairement sur des actions concernant l'ensemble de la chaîne des déchets (réduction à la source, développement du tri sélectif en porte à porte, incitations financières favorisant l'acte citoyen, etc...) et dès lors, à l'abandon de la construction d'un incinérateur qui ne se justifie plus après réduction significative des volumes de déchets résiduels à traiter ?*
- Ø *Serez-vous présent le samedi 19 mars à 14h30 à Coulon, parc d'Autremont, pour recevoir en tant que représentant de votre commune, le document qui synthétisera les propositions alternatives que nous avons formulé en réponse aux attentes exprimées et défendues par la population (plus de 10% de cette dernière pour ce qui concerne votre commune).*

Nous sommes convaincus que votre réponse claire à ces deux questions, ainsi que toutes les remarques complémentaires que vous pourrez nous faire connaître contribueront à clarifier la situation pour un travail d'amélioration de la gestion des déchets.

Enfin, s'il vous est possible d'intervenir pour le rapprochement des points de vue et pesant auprès du président de la CAN pour qu'il prenne contact avec notre collectif, nous en serions heureux.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le collectif,

Catherine Tromas

Patrick Morin

Amaury Breuille

Deux-Sèvres
Nature Environnement

Magné Environnement

Les Verts
Poitou-Charentes